

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 10 avril 2026

Lutte contre les feux de forêts

La première citerne incendie installée à Gien

28 citernes vont être déployées sur le territoire pour lutter contre les feux de forêts. La première est située à Gien. L'objectif est de faciliter le ravitaillement en eau des moyens de lutte contre les incendies, pour protéger l'habitat situé à proximité des forêts.

Le Département du Loiret, en lien avec le Service départemental d'incendies et de secours (SDIS), agit pour améliorer la protection des biens et des personnes.

Afin de lutter contre les feux de forêts, la collectivité a pour projet d'installer 28 citernes d'eau de 60 m³ dans les massifs forestiers du Loiret avant 2028. Avant l'été 2026, 10 citernes seront installées : Quiers-sur-Bézonde, Vieilles-Maisons-sur-Joudry, Nogent-sur-Vernisson, Saint-Martin-d'Abbat, Dampierre-en-Burly, deux à La Ferté Saint-Aubin et deux à Vannes-sur-Cosson.

Le montant total de l'opération s'élève à plus d'1,9 M€, dont une participation de l'Etat à hauteur de 460 000 € pour l'achat des 28 citernes.

D'importants feux chaque été dans le Loiret

L'été 2025, particulièrement révélateur du réchauffement climatique, avec un mois de mai et juin très sec, a provoqué dès le début juin, une activité Feux de forêts et Espaces Naturels (FEN FDF) importante avec 124 feux sur cette période, et plus de 415 hectares — feux de culture, de forêt, d'herbe brûlés sur les 3 mois.

Le Loiret, un département vulnérable

Le Département du Loiret est particulièrement vulnérable aux feux de forêts, en raison de la présence de massifs forestiers importants sur son territoire, comme la forêt d'Orléans (et ses différents massifs d'Orléans à Montargis), et la Sologne. Les massifs forestiers de priorité 1 (forêt d'Orléans/Arc orléanais centre) et 2 (Sologne nord-ouest) de l'*Atlas régional du risque feu de forêts de juin 2022* ont été identifiés par le SDIS comme zones d'interfaces habitat forêt à risque élevé en raison de l'absence de moyens de protection efficaces, rapides et rapprochés pour les habitations situées dans ces massifs.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Lucie Allouard

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

lucie.allouard@loiret.fr